

ACTION 14 : Soutenir et promouvoir la fin des emballages à usages uniques pour la consommation nomade



VISION GLOBALE

PILOTE : Communauté de Communes Castagniccia-Casinca

CIBLES : ménages, professionnels du secteur alimentaire

OBJECTIFS REGLEMENTAIRES :

Loi AGE

- ✓ Fin des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040



REALISATIONS CONCRETES

En communiquant et sensibilisant les professionnels et les ménages

- Sensibiliser les ménages à leurs habitudes de consommation
- Réaliser des manifestations dans les commerces permettant de mettre en avant les alternatives éco-responsables

En incitant les commerçants à proposer des produits en vrac

- Organiser un concours pour encourager l'offre de vrac

En impliquant les habitants

- Organiser des ateliers thématiques : zéro déchet, produits fait maison...
- Accompagner le changement de consommation

En valorisant les commerces engagés

- Recenser les commerces adhérents au service en vrac
- Créer une carte permettant de localiser les commerces adhérents



PARTENAIRES POTENTIELS

Administrations	Structures
Communauté de Communes Castagniccia-Casinca Communes	Commerces Associations Chambre de Commerce



CALENDRIER

2025-2026	2027	2028-2030
Création de la carte répertoriant les « Commerçants adhérents au service en vrac »	Organiser un concours pour permettre la diversification de l'offre de vrac et de produits locaux	Organiser des manifestations dans les commerces

	Mise à jour de la carte Organisation d'ateliers zéro thématiques Sensibilisation des ménages		
	MOYENS Moyens humains Agent de la Communauté de communes Castagniccia-Casinca Elus locaux Moyens matériel Documents de communication Local Boite à outils ▪ Exemple de projet de développement de la vente en vrac : https://librairie.ademe.fr/7358-frac-marseille-developpement-de-groupements-d-achats-de-produits-de-qualite.html		INDICATEURS DE SUIVI ▪ Nombre de commerçants engagés